Trappes (78) : La justice annule le résultat des élections municipales. Le maire élu Ali Rabeh, proche de Benoît Hamon, est accusé d'avoir triché

02/02/2021 à 22h14



Un recours avait été déposé par une liste d'opposition accusant notamment le maire élu, Ali Rabeh (Génération.s), de ne pas avoir déclaré tous ses comptes de campagne.

L'ancien poulain de Benoît Hamon, Ali Rabeh, ira-t-il au bout de son mandat? Le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) a annulé ce mardi l'élection municipale de mars 2020 à Trappes, à la suite d'un recours déposé par la liste d'opposition Engagement Trappes Citoyens.

On reproche à celui qui avait récolté 40 % des suffrages au second tour des élections municipales des manquements importants aux règles du code électoral.

Alors qu'il était candidat, Ali Rabeh (Génération. s) a mené des actions auprès de personnes fragiles pendant le confinement. Et ce, en utilisant l'association Cœurs de Trappes qu'il présidait à l'époque.

Durant les trois mois qui se sont écoulés entre le premier et le second tour, reporté à cause de l'épidémie de Covid-19, les membres de l'association sont en effet restés mobilisés en distribuant des colis alimentaires ou encore des masques. Or, ces actions n'ont pas été déclarées dans les comptes de campagne du candidat.

(…) En attendant la décision du Conseil d'Etat qui sera rendue dans les six mois, Ali Rabeh reste maire de Trappes.

(…) Le Parisien